



COMITE DES COTES D'ARMOR DE NATATION  
Maison départementale des sports, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan  
Agrément jeunesse et sport : 22S0052 SIRET : 384 195 111 000 32



# ECHOS NATATION 22

Comité départemental  
Des Côtes d'Armor de Natation

## SPECIAL REGLEMENTS 2017/2018



## Sommaire

<b>Règlement financier .....</b>	<b>3</b>
<b>Organisation des compétitions .....</b>	<b>5</b>
<b>Les engagements .....</b>	<b>7</b>
<b>Officiels .....</b>	<b>8</b>
<b>Organisations départementales spécifiques aux</b>	
<b>Catégories .....</b>	<b>9</b>
<b>Programme sportif .....</b>	<b>12</b>

## REGLEMENT FINANCIER (Tarifs saison 2016/2017)

Validation lors de l'A.G. du comité départemental du 14 Octobre 2017

### Participation des clubs au fonctionnement du Comité départemental:

- 300 Euros pour les frais de secrétariat (exonération la 1<sup>ère</sup> année)

### Droits d'engagements aux compétitions:

1. Epreuves individuelles : 1,60 €
2. Relais: gratuits

Le Comité Départemental adresse les factures aux clubs

### Amende :

\* Amende pour dépassement de temps: 2,60 € par nageur et par épreuve

\* Pour tous forfaits déclarés le jour de la compétition sans certificat médical (Le certificat médical doit arriver, impérativement dans la semaine qui suit la compétition, au Comité départemental) : 2,60 €

\* Non validation des engagements dans les délais sur extranat.fr : 80€

\* Amende par réunion pour non présentation d'un officiel A par le club organisateur, non présentation du quota d'officiels B ou C sur l'ensemble des compétitions : 30 €

### Stages :

Le coût de la nuitée est fixé à 55 € par stagiaire pour le stage

L'encadrement technique sera indemnisé sur la base de :

- Prestation versée au club pour mise à disposition d'un BEESAN 1er degré ou d'un DEJEPS (salarié d'un club)	135€/jour	
- Rémunération nette d'un BEESAN 1 <sup>er</sup> degré ou d'un DEJEPS non salarié		75€/jour
- Rémunération nette d'un BEESAN 2 <sup>ème</sup> degré non salarié		95€/jour
- Rémunération d'une personne non salariée ou stagiaire ou BP+BF3 ave livret		45€/jour
- Indemnités BEESAN salarié responsable du stage par nuitée		50€/nuit
- Indemnités BEESAN salarié ou non salarié par nuitée		33€/nuit
- Indemnités d'une personne non salariée ou stagiaire ou BP+BF3 ave livret		16,50€/nuit

### Formation de cadres :

Les aides à la formation sont reversées sur la base de 0,36€ du Km par voiture.  
Covoiturage encouragé.

## **Récompenses au nageur :**

Une aide au haut niveau pourra être attribuée pour les nageurs inscrits sur les listes nationales.

## **Secrétariat :**

En cas de besoin, la mise à disposition du matériel informatique et de la secrétaire du comité est possible pour le traitement de certaines compétitions et celles par districts. Cela devra faire l'objet d'une demande écrite au préalable au moins **1 mois à l'avance** Un défraiement sera à reverser à la secrétaire de l'ordre de 150 euros : décision prise lors du C.A. du 13/11/2015.

La secrétaire ne sera plus sur toutes les compétitions départementales. Sur le calendrier, on vous indique où elle sera présente.

Il y aura une formation informatique par rapport au logiciel du traitement des compétitions le 22 Octobre à Lehon et le 28 octobre à Lannion (il est fortement conseillé qu'au moins 2 personnes par club soient présentes)

## **ORGANISATION DE COMPETITIONS**

Le comité départemental définit un calendrier pour la saison sportive. Les clubs sont organisateurs des compétitions. C'est à eux de faire la demande de mise à disposition du bassin. Le comité départemental ne reste que le support informatique pour traiter la compétition

### **CAHIER DES CHARGES**

Le cahier des charges est mis en place à titre indicatif. Chaque club devra essayer de s'en approcher le plus possible, et tendre vers ce genre d'organisation pour le futur.

### **LE CLUB ORGANISATEUR S'ENGAGE A PREVOIR :**

#### **PERSONNEL**

1. accueil : 1 personne pour accueillir les nageurs
2. secrétariat : 1 ou 2 personnes,
3. chambre d'appel : 1 ou 2 personnes,
4. ramassage des fiches de courses : 1 ou 2 personnes,
5. les officiels à fournir par chaque club (avec leur chrono)
6. Ne pas oublier de faire le procès verbal de la compétition sur Extranat Pocket dans le traitement de la compétition

#### **MATERIEL**

1. les lignes d'eau posées et tendues (en prévoir une afin d'un remplacement éventuel),
2. une ligne de faux départ,
3. deux lignes de virages,
4. chaises ou bancs pour les chronométreurs et officiels (starter, virages + faux départ),
5. une chaise par nageur derrière les plots,
6. une plaquette et un stylo par ligne,
7. un bon sifflet,
8. un podium,
9. une bonne sonorisation avec un micro,
10. une infirmerie,

#### **CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE**

Le chronométrage électronique sera à installer par le club recevant. Vous recevrez un calendrier qui vous indiquera sur quelles compétitions.

#### **GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPETITION**

Le comité départemental définit un calendrier des compétitions avec traitement informatique par les clubs ou non. Merci d'en prendre note et de vous rapprocher du secrétariat quand les clubs doivent traiter informatiquement les compétitions

**DIFFUSION DES RESULTATS** : à la presse

**IMPORTANT**

Expédier rapidement les résultats de toutes les compétitions au secrétariat administratif (Françoise Le Baillif), qui se chargera de diffuser les résultats aux clubs et de les expédier sur le serveur de la FFN.

Le Procès-verbal de la compétition et les fiches de courses doivent être expédiés au plus vite au secrétariat administratif (Françoise le Baillif).

**RAPPEL**

Tout courrier administratif destiné au Comité Départemental de Natation sera adressé à :

**COMITE DES COTES D'ARMOR DE NATATION  
MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS  
18 RUE PIERRE DE COUBERTIN  
22200 PLOUFRAGAN**

**TEL :**

**E-mail :** [ffncd22@wanadoo.fr](mailto:ffncd22@wanadoo.fr)

## Les engagements

Les engagements s'effectueront sur Extranat.fr (la validation des engagements est à faire avant le Lundi 00h00 précédent la compétition).

En cas d'impossibilité de transmission des engagements selon la procédure ci-dessus, les clubs devront prendre contact avec le secrétariat en respectant les délais fixés pour chaque compétition (engagement via extranat pocket).

Les clubs ne participant pas à la compétition en informeront le secrétariat compétition, ceci dans les meilleurs délais.

Le Mardi précédent la compétition, ou au plus tard le Mercredi, le secrétariat adressera aux clubs, via Internet, la Start liste pour vérification.

Les clubs qui n'auront pas validé leurs engagements sur le site de la FFN, devront se mettre en rapport avec le secrétariat qui fera la saisie manuelle et seront pénalisés de 80 € (conf. les tarifs financiers remis en A.G.)

Dans la mesure du possible, dès le mercredi, le programme sera envoyé aux clubs.

Les engagements sont consultables également sur le site du Comité.

Pour toutes les compétitions départementales, les clubs pourront faire des modifications ou des rajouts d'engagements jusqu'au vendredi précédent la compétition à 14H. Passé ce délai les forfaits seront facturés.

## LES OFFICIELS

**NUL NE PEUT ETRE OFFICIEL, NI SE PRESENTER AUX EXAMENS SANS ETRE LICENCIE**

### FORMATION DES OFFICIELS

Il est important d'inciter les parents à s'investir dans l'organisation des compétitions, vous connaissez tous notre difficulté à réunir un jury.

**Officiel C** : C'est le niveau premier, il permet de chronométrer officiellement.

La formation est individuelle, pour obtenir la carte, la personne devra chronométrer lors d'une compétition officielle désignée, avec un officiel B, sous le contrôle d'un officiel A désigné. Age minimum requis 14 ans

**Officiel B** : C'est le niveau second, il permet en plus de chronométrer, de prendre certaines places de juges.

L'examen comporte l'épreuve de l'officiel C, plus une épreuve écrite sur les règlements de natation.

La formation et l'examen se déroulent dans le département sur une soirée et une compétition. Age minimum requis 16 ans

**Officiel A** : c'est le troisième et dernier niveau de juge national, en plus des rôles des officiels C et B, il pourra exercer les fonctions de starter, juge de nages, mais surtout de juge arbitre.

Il est indispensable d'avoir déjà une pratique régulière d'officiel B.

L'examen comporte comme pour l'officiel B une épreuve écrite sur les connaissances des règlements. Des épreuves pratiques ou le candidat devra passer dans chaque future fonction qu'il pourrait être amené à exercer. La formation est dispensée au niveau régional.

### CALENDRIER DES FORMATIONS ET EXAMENS:

Formations des officiels le vendredi 20 Octobre à la maison départemental des sports (18 rue pierre de Coubertin 22200 Ploufragan) à 20h

### FOURNITURE DES OFFICIELS POUR LES COMPETITIONS:

Pour toutes compétitions, le club organisateur est tenu de fournir un officiel A. Le calendrier sera établi par le responsable des officiels en début de saison. A chaque officiel A, de se rendre disponible ou de se faire remplacer sur les compétitions ou il est sollicité.

Officiels B ou C :

- 1 officiel minimum pour 1 à 3 nageurs.

- 2 officiels minimum pour 3 à 10
  - 3 officiels minimum pour 11 à 19 nageurs
  - 4 officiels minimum à partir de 20 nageurs
- Et un officiel en plus par dizaines supplémentaires.

**Une pénalisation de 30€ par officiel manquant sera appliquée.**

**Cette réglementation est applicable pour toutes les compétitions départementales.**

## ORGANISATIONS DEPARTEMENTALES SPECIFIQUES AUX CATEGORIES

âges	9 ans et - (2009 et après)	10 ans (2008)	11 ans (2007)	12 ans (2006)	13 ans (2005)	14 ans (2004)	15 ans (2003)	16 ans (2002)	17 ans (2001)	18 ans (2000)	19 ans et + (1999 et avant)	25 ans et (+ 1993 et avant)
Filles	avenirs		Jeunes				Juniors			Seniors		Maîtres
Garçons	avenirs			Jeunes			Juniors			Seniors	Maîtres	

**Catégorie Avenirs :** (filles nées en 2008 et après et garçons nés en 2007 et après)

Avenirs 1 → filles nées en 2010 et après et garçons nés en 2009 et après

Avenirs 2 → filles nées en 2008-2009 et garçons nés en 2007-2008

Cf. règlement fédéral

Organisation des différentes sessions

**L'ENF1 - Sauv'nage** peut être organisé, sous la responsabilité d'un club FFN agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF1. Les organisations doivent être déclarées au Comité départemental qui peut dépêcher un délégué.

Information : l'ENF1 - Sauv'nage est admis par le Conseil Interfédéral des Sports Nautiques comme un test de « savoir nager » suffisant pour pratiquer les activités du nautisme. De même, le test de l'ENF1 - Sauv'nage est reconnu par l'arrêté du 25 avril 2012 (NOR MENV1221832A) pour pratiquer les activités aquatiques et nautiques.

**La validation des ENF1, après délégation du comité départemental, se fait par les clubs sur [extranat.fr](http://extranat.fr)**

**L'organisation de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau** est de la responsabilité du Comité départemental. Il peut être organisé par celui-ci ou confié à un club agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité départemental ou régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF2.

Rappel : L'ENF2 - Pass'sports de l'eau est admis en équivalence du test technique préalable à l'entrée en formation du brevet professionnel jeunesse et sports des activités aquatiques et de la natation (BP AAN), la stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.

**Les résultats des tests des ENF2 (fichier disponible sur [extranat](http://extranat.fr)) est à remonter au secrétariat du comité départemental pour validation**

**L'organisation de l'ENF3 - Pass'compétition** est de la responsabilité du Comité régional. Il peut être organisé par le Comité régional ou départemental. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF3.

**Les passages des ENF3 se font uniquement sur les compétitions prévues dans le programme départemental.**

Durant la saison, il est proposé aux avenirs :

-2 regroupement sur une journée (un samedi). Au programme un entraînement spécifique et une activité. La sélection est définie par l'encadrement technique départemental :

pour participer à ces regroupements les nageurs doivent être titulaires de l'ENF3

- un déplacement sur un meeting en sélection départementale : une sélection de 16 nageurs avenirs participera au meeting Nat Ouest à Brest **31 Mars et 1<sup>er</sup> Avril** sous les couleurs du département.

La sélection est définie par l'encadrement technique départemental : la sélection se fera à partir du ranking départemental sur le 100m 4n (les 8 meilleures filles et 8 meilleurs gars seront retenus après **la 2<sup>ème</sup> rencontre avenirs**)

**Catégorie Jeunes** (filles de 2007 à 2005 et gars de 2006 à 2004) :

Jeunes 1 → filles nées en 2007 et garçons nés en 2006

Jeunes 2 → filles nées en 2006 et garçons nés en 2005

Jeunes 3 → filles nées en 2005 et garçons nés en 2004

Pour les jeunes non titulaires de l'ENF 3, ils ne pourront participer qu'aux rencontres avenirs.

Les Jeunes qui veulent se présenter au test de l'ENF3 pourront se greffer à des sessions prévues dans le calendrier, après demande à la commission sportive du département.

Durant la saison, il est proposé aux jeunes :

-un stage départemental se déroulant lors des vacances de Pâques (dates à venir). La règle de sélection est définie par l'encadrement technique départemental. Elle sera connue **après la 2<sup>ème</sup> journée du nathatlon**

-un déplacement sur un meeting en sélection départementale : une sélection de 32 nageurs jeunes participera au meeting Nat Ouest **31 Mars et 1<sup>er</sup> Avril** à Brest sous les couleurs du département. La sélection sera la même que celle retenue pour le stage départemental des jeunes

-représentation des Côtes d'Armor lors de la coupe de France des départements de l'Ouest le 7 et 8 Juillet. La sélection est définie par l'encadrement technique départemental : seront retenus les 9 nageuses et nageurs qui permettent de présenter l'équipe la plus compétitive pour cette compétition. Les nageurs sélectionnés seront connus à l'issue du dernier plot du nathatlon (Pour pouvoir prétendre à la sélection, les nageurs doivent impérativement avoir participé au déplacement meeting nat ouest et au stage).

**Le port des combinaisons, pour les nageurs de cette catégorie, n'est pas toléré lors des compétitions et sélections départementales (décision prise par l'encadrement technique départemental). En cas de non-respect, le nageur ne pourra prétendre à une sélection dans les équipes départementales avec les temps réalisés.**

Catégorie Juniors/Seniors (filles de 2004 et avant gars de 2003 et avant) : catégorie définie pour le département

Juniors 1 → filles 14/15 ans (nées en 2003 et 2004) et garçons 15/16 ans (nés en 2002 et 2003)

Juniors 2 → filles 16/17 ans (nées en 2001 et 2002) et garçons 17/18 ans (nés en 2000 et 2001)

Seniors → filles 18 ans et + (nées en 2000 et avant) et garçons 19 ans et + (nés en 1999 et avant)

Durant la saison, il est proposé aux minimes et plus :

-un stage départemental se déroulant lors des vacances de Toussaint du 23 au 27 Octobre sur St Brieuc (24 places avec priorité aux nageurs du Team. Les autres nageurs seront sélectionnés selon leur niveau).

-un stage départemental se déroulant lors des vacances d'Hiver du 26 au 30 Février sur St Brieuc (24 places avec priorité aux nageurs qualifiés aux championnats de nationale 2 et plus. Les autres nageurs seront sélectionnés selon leur niveau).

-des séances d'entraînement sur Aquabaie (2/12 ; 17/03 ; 14/04 ; 12/05)

Nageurs du Team Côtes d'Armor (nageurs ayant répondu aux critères d'entrées définies par l'encadrement technique départemental, durant la saison 2016-2017)

Durant la saison, il est proposé à ces nageurs :

-un stage départemental se déroulant lors des vacances de Toussaint du St Brieuc (24 places avec priorité aux nageurs du Team).

-un stage réservé aux nageurs du Team se déroulant lors des vacances d'Hiver (date à préciser ultérieurement)

-des séances d'entraînements sur Aquabaie (2/12 ; 20/01 (séance spéciale) ; 17/03 ; 14/04 ; 12/05)

-des regroupements sur 2 week-ends

Comité départemental  
Des Côtes d'Armor de Natation

Programme sportif  
2017/2018

# Compétition de rentrée

Date: 15 Octobre 2017

## LIEUX :

1 - Paimpol: Lannion, Paimpol, Tréguier, Guingamp

2- Loudéac: Loudéac, Saint-Brieuc, Dinan, Lamballe, Saint-Cast

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat ou sur extranat pocket jusqu'au 12/10/17. Attention à valider vos licences au moins une semaine avant la date de fin de période des engagements

## CATEGORIES

Jeunes (titulaires ENF 3) et +

## REGLEMENTS

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs des catégories définies ci-dessus

Les séries se nageront en toutes catégories.

2 épreuves individuelles maxi par nageur.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 200m nl

## CLASSEMENTS-RECOMPENSES

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie.

Pas de récompense.

## PROGRAMME

DATE	15 Octobre 2017 ??	
Lieux	Paimpol	Loudéac
Ouverture bassin	14H00	14H00
Officiels	14H00	14H00
Début des épreuves	14H45	14H45
<u>PROGRAMME</u>	100m 4N (possibilités de passage ENF 3) 200 NL 50 PAP 50 DOS 50 BRASSE 50 NL	

# Journée départementale $\frac{1}{2}$ fond

Date: 22 Octobre 2017

LIEUX : LEHON

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 19/10/17.

## CATEGORIES

Jeunes (titulaires ENF 3) et +

## REGLEMENT

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs réalisant les temps de la grille qualificative des championnats des Côtes d'Armor (prise en compte des performances saison N et saison N-1).

Les séries se nageront en toutes catégories.

Une seule épreuve par nageur

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves.

## CLASSEMENTS- RECOMPENSES

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie.

Récompenses aux 3 premiers Jeunes/Juniors 1/ Juniors 2 et + par épreuve

## PROGRAMME

<b>DATE</b>	<b>22 octobre 2017</b>
<b>LIEU</b>	<b>LEHON</b>
<b>Ouverture bassin</b>	<b>12 h 30</b>
<b>Officiels</b>	<b>12 h 30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>13 h 15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	800 NL 1500 NL

# 7<sup>ème</sup> Meeting de la Trouille

DATE: 28 Octobre 2017

LIEU: LANNION

Organisé par Lannion Natation

REGLEMENT : Cf. plaquette du meeting

# CHAMPIONNATS DES COTES D'ARMOR ELITE

## « HIVER »

**Date: 4 et 5 NOVEMBRE 2017**

**LIEU : Loudéac**

### **ENGAGEMENTS**

**Sur Extranat jusqu'au 30/10/17**

Sur demande écrite exceptionnelle, il est possible de faire participer des nageurs licenciés dans d'autres clubs du département

### **REGLEMENTS**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs réalisant les temps de qualifications de la grille ci-jointe (prise en compte des performances saison N et saison N-1).

2 épreuves individuelles maxi par nageur et par  $\frac{1}{2}$  journée.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 400m nl et +.

Les séries se nageront en toutes catégories

Une finale, toutes catégories confondues, sera réalisée le dimanche après-midi pour tous les 50 mètres.

**1 seul relais par club et par sexe sera retenu.**

### **CATEGORIES**

Juniors et + réalisant les temps de qualifications

### **CLASSEMENT- RECOMPENSES**

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie

1 médaille aux trois premiers de chaque épreuve par catégorie d'âge (Ju1/Ju2 et +)

Les nageurs étrangers au département figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille.

Le premier de chaque finale sera récompensé.

1 coupe aux trois premiers relais toutes catégories confondues

### **PROGRAMME**

DATE	4/11/17	5/11/17	
<b>Lieu</b>	<b>LOUDEAC</b>		
<b>Ouverture des bassins</b>	<b>14H00</b>	<b>9H00</b>	<b>13H30</b>
<b>Officiels</b>	<b>14H00</b>	<b>9H00</b>	<b>13H30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>14H45</b>	<b>9H45</b>	<b>14H15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	SERIE(S) HANDISPORT 50 BRASSE 100 PAP 200 NL 100 DOS 200 BRASSE 50 NL 800/1500 NL 4X50 4N	SERIE(S) HANDISPORT 200 4N 400 NL 200 PAP 50 DOS 100 4N 50 PAP	SERIE(S) HANDISPORT 100 NL 200 DOS 100 BRASSE 400 4N  FINALES : 50P-50D- 50B-50NL

# TEMPS LIMITE D'ENGAGEMENTS JOURNEE DEPARTEMENTALE DEMI-FOND ET CHAMPIONNATS DES COTES D'ARMOR ELITE

00 et avant	2001	2002	2003	2004	Jeunes	EPREUVES	99 et avant	2000	2001	2002	2003	Jeunes
36"	36'50"	37"	37'50"	38"		<b>50 NL</b>	31"	31"50"	32"	32"50"	34"	
1'18"	1'19"	1'20"	1'21"	1'22"		<b>100 NL</b>	1'08"	1'09"	1'10"	1'11"	1'12"	
2'48"	2'50"	2'52"	2'54"	2'56"		<b>200 NL</b>	2'30"	2'32"	2'34"	2'36"	2'38"	
5'55"	5'59"	6'03"	6'07"	6'11"		<b>400 NL</b>	5'22"	5'26"	5'30"	5'34"	5'38"	
12'14"	12'22"	12'30"	12'38"	12'46"	12'46"	<b>800 NL</b>	11'44"	11'52"	12'00"	12'08"	12'16"	12'16"
23'30"	23'45"	24'00"	24'15"	24'30"	24'30"	<b>1500 NL</b>	22'30"	22'45"	23'00"	23'15"	23'30"	23'30"
41"	41"50"	42"	42"50"	43"		<b>50 DOS</b>	36"	36"50"	37"	37"50"	38"	
1'29"	1'30"	1'31"	1'32"	1'33"		<b>100 DOS</b>	1'18"	1'19"	1'20"	1'21"	1'22"	
3'10"	3'12"	3'14"	3'16"	3'18"		<b>200 DOS</b>	2'49"	2'51"	2'53"	2'55"	2'57"	
45"	45"50"	46"	46"50"	47"		<b>50 BRASSE</b>	41"	41"50"	42"	42"50"	43"	
1'40"	1'41"	1'42"	1'43"	1'44"		<b>100 BRASSE</b>	1'27"	1'28"	1'29"	1'30"	1'31"	
3'32"	3'34"	3'36"	3'38"	3'40"		<b>200 BRASSE</b>	3'09"	3'11"	3'13"	3'15"	3'17"	
40"	40"50"	41"	41"50"	42"		<b>50 PAP</b>	35"	35"50"	36"	36"50"	37"	
1'26"	1'27"	1'29"	1'30"	1'31"		<b>100 PAP</b>	1'18"	1'19"	1'20"	1'21"	1'22"	
3'10"	3'12"	3'14"	3'16"	3'18"		<b>200 PAP</b>	2'56"	2'58"	3'00"	3'02"	3'04"	
1'30"	1'31"	1'32"	1'33"	1'34"		<b>100 4 N</b>	1'21"	1'22"	1'23"	1'24"	1'25"	
3'12"	3'14"	3'16"	3'18"	3'20"		<b>200 4 N</b>	2'52"	2'54"	2'56"	2'58"	3'00"	
6'28"	6'32"	6'36"	6'40"	6'44"		<b>400 4 N</b>	6'07"	6'11"	6'15"	6'19"	6'23"	

# Championnats Départementaux Interclubs

Date: 11 Novembre 2017

LIEU: Loudéac (pour les clubs de Dinan, Lamballe, St Cast, Loudéac)

**Lannion** (pour les clubs de Guingamp, Lannion, Paimpol, St Briec et Tréguier)

## ENGAGEMENTS

Sur extranat jusqu'au 06/10/17.

## CATEGORIES

Toutes Catégories. Obligation d'avoir l'ENF 3 pour y participer

## REGLEMENTS

CF: Règlement fédéral. Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de nl

## CLASSEMENTS-RECOMPENSES

Coupe aux 3 premières équipes dames et messieurs.

Challenge interclub départemental → récompense au club qui totalisera le plus grand nombre de point sur l'ensemble de la compétition (somme des points marquées par les équipes du niveau départemental et régional)

## PROGRAMME

DATE	11 Novembre 2017	
LIEUX	Lannion/Loudéac	
Ouverture bassin	8H30	13H30
Officiels	8H30	13H30
Début des épreuves	9H15	14H15
<u>PROGRAMME</u>	10X50 NL DAMES 10X50 NL MESSIEURS 100 DOS D 200 DOS M 100 BRASSE D 200 BRASSE M 100 NL D 400 NL M 100 PAP D 200 PAP M 100 4N D 200 4N M  4X100 NL D 4X100 NL M	4X200 NL D 4X200 NL M 200 DOS D 100 DOS M 200 BRASSE D 100 BRASSE M 400 NL D 100 NL M 200 PAP D 100 PAP M 200 4N D 100 4N M  4X100 4N DAMES 4X100 4N MESSIEURS

# 1<sup>ère</sup> RENCONTRE AVENIRS JEUNES

**Date: 18 Novembre 2017**

## **3 DISTRICTS**

- 1- **GUINGAMP** (Lannion, Guingamp, Paimpol, Tréguier)
- 2- **ST BRIEUC** (Saint-Brieuc et Loudéac)
- 3- **SAINT-CAST** (Dinan, Lamballe, Saint-Cast)

## **ENGAGEMENTS**

Sur Extranat Pocket jusqu'au 13/11/17. Traitement informatique par le club support

## **CATEGORIES**

Avenirs 1, Avenirs 2

Jeunes et + n'étant pas titulaires de l'ENF 3

## **REGLEMENT**

3 épreuves maximum par nageur (dont l'épreuve des ENF3).

Les séries se nageront en toutes catégories.

## **CLASSEMENTS-RECOMPENSES**

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie (avenirs 1 / avenirs 2 / Jeunes et +) et par sexe.

1 récompense et 1 diplôme à tous les nageurs de la compétition.

1 diplôme ENF 3 pour les nageurs qui réussissent leur épreuve

## **PROGRAMME**

<b>DATE</b>	<b>18/11/17</b>	<b>18/11/17</b>	<b>18/11/17</b>
<b>Lieux</b>	<b>Guingamp</b>	<b>St Brieuc</b>	<b>St Cast</b>
<b>Ouverture bassin</b>	<b>18h00</b>	<b>18h00</b>	<b>13h30</b>
<b>Officiels</b>	<b>18h00</b>	<b>18h00</b>	<b>13h30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>18h45</b>	<b>18h45</b>	<b>14h15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	25 PAP 25 DOS 50 PAP 50 DOS 50 BRASSE 50 NL 25 BRASSE 25 NL 100 NL 100 4n (réservé aux ENF 3)  Chasse au trésor à travers un parcours ludique		

# CHAMPIONNATS DES COTES D'ARMOR HONNEUR « Hiver »

Date: 3 Décembre 2017

LIEU: TREGUIER

ENGAGEMENTS

Sur extranat jusqu'au 26/11/17

## CATEGORIES

Juniors et +

## REGLEMENTS

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs ne réalisant pas les temps de qualifications des championnats des Côtes d'Armor élite.

Les séries se nageront en toutes catégories.

3 épreuves individuelles maxi par nageur sur la demi-journée.

Une finale par sexe, toutes catégories confondues, sera réalisée en fin de réunion sur les 50m de chaque nage.

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie.

1 médaille aux trois premiers de chaque épreuve par catégorie (Ju1/Ju2 et +).

1 récompense sera offerte au gagnant de chaque finale.

## PROGRAMME

DATE	03 Décembre 2017
LIEUX	TREGUIER
Ouverture bassin	14H00
Officiels	14H00
Début des épreuves	14H45
<u>PROGRAMME</u>	50 PAPILLON 100 DOS 50 BRASSE 100 NL 100 PAPILLON 50 DOS 100 BRASSE 50 NL 100 4N  Finale Tc filles et garçons sur les 50m

# Interclubs JEUNES poule départementale

Date: 10 Décembre 2017

LIEU: LAMBALLE

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 4/12/17.

## CATEGORIES

JEUNES

## REGLEMENT

Les équipes qualifiées au niveau régional ne pourront s'engager en poule départementale (à l'exception des équipes jugées non compétitives pour le niveau régionale, il faudra alors faire une demande écrite à l'ETD)

Chaque équipe doit être composée de 4 nageurs de même sexe.

Les remplaçants (et équipes incomplètes) devront être engagés sur la compétition qui leur ait réservé. Pas de possibilité de participer au relais sous forme d'équipe mixte.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 4\*200m nl

## CLASSEMENTS- RECOMPENSES

Classements par équipe et par sexe

Récompenses aux 3 premières équipes filles et garçons.

## PROGRAMME

DATE	10 Décembre 2017	
LIEUX	LAMBALLE	
Ouverture bassin	9H30	13H30
Officiels	9H30	13H30
Début des épreuves	10H15	14H15
<u>PROGRAMME</u>	4*200M NL 100M PAPILLON 100M DOS	100M BRASSE 100M NL 4*100M 4N (CHAQUE NAGEUR DEVRA PARCOURIR UN 100M 4N)

# 1<sup>ère</sup> Journée départementale Juniors et +

Date: 21 Janvier 2018

Lieu : ST BRIEUC (AQUAVAL)

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 15/01/18.

## CATEGORIES

Juniors et +

## REGLEMENTS

Cette compétition est ouverte à tous. Tous les nageurs du « Team Côtes d'Armor Natation » et les nageurs qualifiés sur les championnats N2Q2 ou N3Q2 ne pourront être récompensés. Les clubs devront en informer le secrétariat à la suite de la date limite d'engagements afin que les nageurs apparaissent « hors classement ».

Chaque nageur peut réaliser 2 épreuves maxi par demi-journée.

Les séries se nageront en toutes catégories.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 400m nl

Un seul relais par club sera retenu et mixité obligatoire (3 filles 3 garçons).

## CLASSEMENTS-RECOMPENSES

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie (Ju1/Ju2 et +).

Médailles aux 3 premiers par catégorie et par sexe (Ju1/Ju2 et +), à l'issue du classement combiné (addition des cotations FFN des 4 courses individuelles).

Récompenses au premier relais mixte.

## PROGRAMME

DATE	21 Janvier 2018	
Lieux	ST BRIEUC AQUAVAL	
Ouverture bassin	9H00	13H30
Officiels	9H00	13H30
Début des épreuves	9H45	14H15
<u>PROGRAMME</u>	400m nl 50 Pap 100 Dos 50 brasse 100 NL 200 4N 200 Pap 50 dos	400m 4n 100 Pap 200 dos 100 Brasse 200 NL 100 4N 200 Brasse 50 NL Relais 6*50m NL mixte

# Championnats des Côtes d'Armor Hiver des Maîtres Open

Date: 21 JANVIER 2018

LIEU: LANNION

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 15/01/18.

## CATEGORIES

Seuls les nageurs et nageuses, licenciés FFN, nés en 1992 et avant, ont le droit d'y participer.  
Les catégories seront celles de la fédération :

C1 : 25-29ans (1993-1989)

C2 : 30-34 (1984-1988)

C3 : 35-39 (1983-1979)

Etc... (cf. règlement fédéral)

## REGLEMENT

Les séries se nageront en toutes catégories.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler et de mixer les épreuves de 400m nl.

Les nageurs peuvent s'engager maximum sur 3 épreuves par demi-journée.

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Un classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie.

Les relais seront nagés toutes catégories confondues avec un classement : Dames, Messieurs et mixtes

1 médaille au premier Costarmoricaïn de chaque épreuve par catégorie d'âge.

Les nageurs étrangers au département figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves et reçoivent une médaille.

1 coupe aux premiers relais hommes, femmes et mixtes.

## PROGRAMME

DATE	21 JANVIER 2018	
Lieu	LANNION	
Ouverture bassin	9 H 30	13 H 30
Officiels	9 H 00	13 H 30
Début des épreuves	10 H 15	14 H 15
<u>PROGRAMME</u>	SERIE(S) HANDISPORT 400 NAGE LIBRE 100 DOS 50 BRASSE 100 NAGE LIBRE 25 NAGE LIBRE  PAUSE 4 X 50 4 NAGES	SERIE(S) HANDISPORT 50 PAPILLON 200 NAGE LIBRE 100 4 NAGES 50 DOS 100 BRASSE 50 NAGE LIBRE PAUSE  4 X 50 NAGE LIBRE

# Natathlon 1<sup>ère</sup> journée

Date: 28 JANVIER 2018

Lieu : LOUDEAC

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 22/01/18.

## CATEGORIE

Jeunes 1, 2 et 3

## REGLEMENT

Les Jeunes 1 ne peuvent s'engager que sur 3 épreuves maximum sur l'ensemble de la journée, les jeunes 2 sur 4 épreuves et les jeunes 3 sur 5 épreuves.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de nl.

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Classement individuel par année d'âge sur chaque épreuve du programme

Récompenses aux trois premiers Jeunes 1, jeunes 2 et jeunes 3 Garçons et Filles au classement combiné (addition des points FFN réalisés sur le nombre d'épreuve individuelle définie par le règlement)

## PROGRAMME

<b>DATE</b>	<b>28 JANVIER 2018</b>	
<b>Lieu</b>	<b>LOUDEAC</b>	
<b>Ouverture bassin</b>	9 H 00	13 H 30
<b>Officiels</b>	9 H 00	13 H 30
<b>Début des épreuves</b>	9 H 45	14 H 15
<b><u>PROGRAMME</u></b>	50 PAPILLON 50 DOS 100 BRASSE 100 NL 200 4N	200 NL 50 BRASSE 50 NL 200 DOS

# MEETING AQUABAIE D'ARMOR 2018

Date: 3 et 4 Février

SAINT-BRIEUC (piscine Aquabaie)

Règlement sportif : Cf. plaquette du meeting

# 2<sup>ème</sup> JOURNEE AVENIRS JEUNES

**Date:** 10 ou 11 FEVRIER 2018

## 3 DISTRICTS

- 1 - LOUDEAC (St-Brieuc, et, Loudéac)
- 2 - LANNION (Guingamp, Paimpol, Tréguier, Lannion)
- 3 - DINAN (Dinan, Saint-Cast, Lamballe)

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat Pocket jusqu'au 05/02/18. Traitement informatique par le club support

## CATEGORIES

Avenirs 1, Avenirs 2  
Jeunes et + non titulaires de L'ENF 3

## REGLEMENT

Chaque nageur peut s'engager sur 2 épreuves maximum + épreuves ENF 3+ relais.  
Les séries se nageront en toutes catégories.  
Pour les relais mixité possible.  
Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 100 et 200m nl  
Les nageurs des catégories jeunes et + ne pourront être engagés sur les relais.

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie et par sexe (sauf pour le relais classement mixte).

Médailles aux 3 premiers de chaque nage, par catégorie (avenirs 1/ avenirs 2/Jeunes et +) et par sexe

Médailles et lots aux 3 premiers relais toutes catégories confondues

1 diplôme ENF 3 pour les nageurs qui réussissent leur épreuve

## PROGRAMME

DATE	10/02/18	10/02/18	11/02/18
Lieux	LANNION	LOUDEAC	DINAN
Ouverture bassin	18h00	18H00	13h00
Officiels	18h00	18H00	13h00
Début des épreuves	18h45	18H45	13h45
<b><u>PROGRAMME</u></b>	25 papillon 50 papillon 50 dos 200 NL 50 brasse 50 NL 100 4n (épreuve ENF 3) 100 NL 6*25m NL mixte		

# Natathlon 2<sup>ème</sup> plot

Date: 18 FEVRIER 2018

Lieu : LANNION

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au avant le 05/02/18.

## CATEGORIE

Jeunes 1, 2 et 3

## REGLEMENT

Les nageurs qualifiés sur le plot régional ne pourront participer sur ce plot là  
Les Jeunes 1 ne peuvent s'engager que sur 3 épreuves maximum sur l'ensemble de la journée, les jeunes 2 sur 4 épreuves et les jeunes 3 sur 5 épreuves.  
Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de nl

## CLASSEMENT -RECOMPENSES

Classement individuel par année d'âge sur chaque épreuve du programme  
Récompenses aux trois premiers Jeunes 1, jeunes 2 et jeunes 3 Garçons et Filles au classement combiné (addition des points FFN réalisés sur le nombre d'épreuve individuelle définie par le règlement)

## PROGRAMME

<b>DATE</b>	<b>18 FEVRIER 2018</b>	
<b>Lieu</b>	<b>LANNION</b>	
<b>Ouverture bassin</b>	<b>8 H 30</b>	<b>13 H 30</b>
<b>Officiels</b>	<b>8 H 30</b>	<b>13 H 30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>9 H 15</b>	<b>14 H 15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	400 NL 800 NL FILLES 1500 NL GARÇONS 200M PAPILLON	400 4N 100 M PAPILLON 100M DOS 200M BRASSE

# 3<sup>ème</sup> JOURNEE AVENIRS JEUNES

**Date: 24 ou 25 MARS 2018**

## **3 - DISTRICTS**

- 1- **ST BRIEUC** (Saint-Brieuc, Loudéac)
- 2- **ST CAST** (Lamballe, Dinan, Saint-Cast)
- 3- **PAIMPOL** (Guingamp, Paimpol, Tréguier, Lannion)

## **ENGAGEMENTS**

**Sur Extranat Pocket jusqu'au 19/03/18. Traitement informatique par le club support**

## **CATEGORIES**

Avenirs 1, Avenirs 2  
Jeunes et + non titulaires de L'ENF 3

## **REGLEMENT**

Chaque nageur peut s'engager sur 2 épreuves maximum (cependant choisir entre le 100/200 et 400 nl) + épreuves ENF 3.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 200m nl et +.

Les séries se nageront en toutes catégories.

Les nageurs des catégories jeunes et + ne pourront être engagés sur les australiennes.

## **CLASSEMENT - RECOMPENSES**

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie et par sexe.

Diplôme pour les ENF3 validés

Médailles aux 3 premiers par course et pour chaque catégorie (avenirs 1/ avenir 2/ Jeunes et +) et par sexe.

Sur l'australienne : récompense à tous les participants et trophée aux vainqueurs par catégorie et par sexe (avenirs 1 et avenir 2).

## **PROGRAMME**

<b>DATE</b>	<b>24/03/18</b>	<b>24/03/18</b>	<b>25/03/18</b>
<b>Lieux</b>	<b>ST CAST</b>	<b>ST BRIEUC</b>	<b>Paimpol</b>
<b>Ouverture bassin</b>	<b>13H30</b>	<b>16h00</b>	<b>18H00</b>
<b>Officiels</b>	<b>13H30</b>	<b>16h00</b>	<b>18H00</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>14H15</b>	<b>16h45</b>	<b>18H45</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	25 papillon 400m nl 50 papillon 50 dos 100m dos 200m nl 50 brasse 100 brasse 50m nl 100m 4n (ENF 3) 100m nl  Course à l'australienne		

# 2<sup>ème</sup> Journée départementale Juniors et +

**Date:** 25 MARS 2018  
**LIEU:** ST BRIEUC AQUAVAL  
**ENGAGEMENTS**

Sur Extranat jusqu'au 19/03/18.

## **CATEGORIES**

Juniors et +

## **REGLEMENTS**

Cette compétition est ouverte à tous. Tous les nageurs du « Team Côtes d'Armor Natation » et les nageurs qualifiés sur les championnats N3Q2 ne pourront être récompensés. Les clubs devront en informer le secrétariat à la suite de la date limite d'engagements afin que les nageurs apparaissent « hors classement ». Chaque nageur peut réaliser 2 épreuves maxi par demi-journée.

Les séries se nageront en toutes catégories.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 400m nl

Un seul relais par club sera retenu et mixité obligatoire (3 filles 3 garçons).

## **CLASSEMENTS-RECOMPENSES**

Classement individuel par catégorie d'âge sur chaque épreuve du programme

Médailles aux 3 premiers par catégorie et par sexe (Ju1/Ju2 et +), à l'issue du classement combinée (addition des cotations FFN des 4 courses individuelles).

Récompense aux vainqueurs de l'australienne chez les filles et chez les garçons

## **PROGRAMME**

<b>DATE</b>	<b>25 MARS 2018</b>	
<b>Lieu</b>	<b>ST BRIEUC AQUAVAL</b>	
<b>Ouverture bassin</b>	<b>9H00</b>	<b>13H30</b>
<b>Officiels</b>	<b>9H00</b>	<b>13H30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>9H45</b>	<b>14H15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	400m nl 50 Pap 100 Dos 50 brasse 100 NL 200 4N 200 Pap 50 dos Courses à l'australienne filles/gars	400m 4n 100 Pap 200 dos 100 Brasse 200 NL 100 4N 200 Brasse 50 NL

# Natathlon 3<sup>ème</sup> journée

Date: 15 AVRIL 2018

Lieu : LAMBALLE

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 09/04/18.

## CATEGORIE

Jeunes 1, 2 et 3

## REGLEMENT

Les Jeunes 1 ne peuvent s'engager que sur 3 épreuves maximum sur l'ensemble de la journée, les jeunes 2 sur 4 épreuves et les jeunes 3 sur 5 épreuves.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de nl

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Classement individuel par année d'âge sur chaque épreuve du programme

Récompenses aux trois premiers Jeunes 1, jeunes 2 et jeunes 3 Garçons et Filles au classement combiné (addition des points FFN réalisés sur le nombre d'épreuve individuelle définie par le règlement)

## PROGRAMME

<b>DATE</b>	<b>15 AVRIL 2018</b>	
Lieu	<b>LAMBALLE</b>	
Ouverture bassin	<b>8 H 30</b>	<b>13 H 30</b>
<b>Officiels</b>	<b>8 H 30</b>	<b>13 H 30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>9 H 15</b>	<b>14 H 15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	50 PAPILLON 50 DOS 200 DOS 100 BRASSE	100 NL 400 NL 200 BRASSE 200 PAPILLON

# Championnats des Côtes d'Armor été des Maîtres Open

Date: 15 AVRIL 2018

LIEU: LEHON

## ENGAGEMENTS

Sur extranat jusqu'au 25/04/17. Traitement informatique par le club support.

## CATEGORIES

Seuls les nageurs et nageuses, licenciés FFN, nés en 1992 et avant, ont le droit d'y participer.

Les catégories seront celles de la fédération :

C1 : 25-29ans (1993-1989)

C2 : 30-34 (1984-1988)

C3 : 35-39 (1983-1979)

Etc... (cf. règlement fédéral)

## REGLEMENT

Les séries se nageront en toutes catégories.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler et mixer les épreuves de 400m nl.

Les nageurs ne peuvent s'engager que sur 3 épreuves individuelles maximum par demi-journée

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Un classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie.

Les relais seront nagés toutes catégories confondues avec un classement : Dames, Messieurs et mixtes

1 médaille au premier Costarmoricaïn de chaque épreuve par catégorie d'âge.

Les nageurs étrangers au département figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves et reçoivent une médaille.

1 coupe aux premiers relais hommes, femmes et mixtes.

## PROGRAMME

DATE	15 AVRIL 2018	
Lieu	LEHON	
Ouverture bassin	10 H 00	14 H 00
Officiels	10 H 00	14 H 00
Début des épreuves	10 H 45	14 H 45
<u>PROGRAMME</u>	SERIE(S) HANDISPORT 100 NAGE LIBRE 100 BRASSE 100 4 NAGES 200 NAGE LIBRE 50 PAPILLON 50 DOS  PAUSE  4 X 50 4 NAGES	SERIE(S) HANDISPORT 50 NL 50 BRASSE 400 NAGE LIBRE 100m DOS 100 4 NAGES 25 NAGE LIBRE  PAUSE  4 X 50 NAGE LIBRE

# 4<sup>ème</sup> JOURNEE AVENIRS

**Date : 21 ou 22 AVRIL 2018**

## **3 DISTRICTS**

- 1- LOUDEAC (Saint-Brieuc, Loudéac)
- 2- DINAN (Dinan, Lamballe, Saint-Cast)
- 3- LANNION (Guingamp, Lannion, Paimpol, Tréguier)

## **ENGAGEMENTS**

Sur Extranat Pocket jusqu'au 16/04/18. Traitement informatique par le club support

## **CATEGORIES**

Avenirs 1, Avenirs 2

Jeunes et + non titulaires de L'ENF 3

## **REGLEMENT**

Chaque nageur peut s'engager sur 2 épreuves individuelles maximum (en choisissant seulement une épreuve de nl) + épreuves ENF 3 + course binôme.

Les séries se nageront en toutes catégories.

Pour la course binôme (les jeunes ne pourront participer à cette épreuve) les catégories sont les suivantes :

Avenirs 1 (mixité possible) et avenir 2 (mixité possible). Dans le cas où une équipe est composée d'un avenir de chaque catégorie, le binôme sera classé avec les avenir 2.

Afin de faciliter le classement, il faudra remplir les fiches qui se trouvent en page suivante.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 200m n et +.

## **CLASSEMENTS-RECOMPENSES**

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie et par sexe.

Diplôme pour les ENF3 validés

Médailles aux 3 premiers par course et pour chaque catégorie (avenir 1/ avenir 2/ Jeunes et +) et par sexe.

Récompense aux premiers binômes avenir 1 et binôme avenir 2.

## **PROGRAMME**

<b>DATE</b>	<b>21/04/18</b>	<b>21/04/18</b>	<b>22/04/18</b>
<b>Lieux</b>	<b>LANNION</b>	<b>LOUDEAC</b>	<b>DINAN</b>
<b>Ouverture bassin</b>	<b>18H00</b>	<b>18h</b>	<b>13h30</b>
<b>Officiels</b>	<b>18H00</b>	<b>18h</b>	<b>13h30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>18H45</b>	<b>18h45</b>	<b>14h15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	50 nl 100 nl 200 nl 400 nl 800 m nl 50 dos 100 dos 50 brasse 100 brasse 25 papillon 50 papillon 100 papillon 100m 4n (ENF 3)  Course binôme		

Club	
------	--

Club	
------	--

Catégories	<b>Avenir s 1</b>	(filles nées en 2008 et 2009/gars nés en 2007 et 2008)
	<b>Avenir s 2</b>	(filles nées en 2010 et ap/gars nés en 2009 et ap)

Catégories	<b>Avenir s 1</b>	(filles nées en 2008 et 2009/gars nés en 2007 et 2008)
	<b>Avenir s 2</b>	(filles nées en 2010 et ap/gars nés en 2009 et ap)

	Nageur 1		Nageur 2
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	

	Nageur 1		Nageur 2
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	

Temps réalisé

--

Temps réalisé

--

Club	
------	--

Club	
------	--

Catégories	<b>Avenir s 1</b>	(filles nées en 2008 et 2009/gars nés en 2007 et 2008)
	<b>Avenir s 2</b>	(filles nées en 2010 et ap/gars nés en 2009 et ap)

Catégories	<b>Avenir s 1</b>	(filles nées en 2008 et 2009/gars nés en 2007 et 2008)
	<b>Avenir s 2</b>	(filles nées en 2010 et ap/gars nés en 2009 et ap)

	Nageur 1		Nageur 2
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	

	Nageur 1		Nageur 2
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	

Temps réalisé

--

Temps réalisé

--

# CHAMPIONNATS DES COTES D'ARMOR HONNEUR « ETE »

**Date: 13 MAI 2018**

**LIEU: GUINGAMP**

**ENGAGEMENTS**

Sur Extranat jusqu'au 7/05/18. Traitement informatique par le club support

**CATEGORIES**

Juniors et +

**REGLEMENTS**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs ne réalisant pas les temps de qualifications des championnats des Côtes d'Armor.

2 épreuves individuelles maxi par nageur par réunion

Une finale fille et une finale garçon, toutes catégories confondues, seront réalisées en fin de réunion sur les 50m

**CLASSEMENT-RECOMPENSES**

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie d'âge.

1 médaille aux trois premiers de chaque épreuve par catégorie d'âge (Ju1/Ju2 et +).

1 récompense sera offerte au gagnant de chaque finale.

**PROGRAMME**

DATE	13 MAI 2018	
Lieu	GUINGAMP	
Ouverture bassin	9 H 00	13 H 30
Officiels	9 H 00	13 H 30
Début des épreuves	9 H 45	14 H 15
<b><u>PROGRAMME</u></b>	50M PAPILLON <i>EPREUVE Avenir</i> 100M DOS 50M BRASSE <i>EPREUVE Avenir</i> 100M NL 100M 4N	<i>EPREUVE Avenir</i> 100M PAPILLON 50M DOS <i>EPREUVE Avenir</i> 100M BRASSE 50M NL <i>EPREUVE Avenir</i>  Finale Tc filles et garçons sur les 50m

# CHAMPIONNATS DES COTES D'ARMOR AVENIRS PAR EQUIPE

Date: 13 MAI 2018

LIEU: GUINGAMP

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat Pocket (pour tous) et sur Extranat (pour les équipes composées de 4 nageurs du même sexe titulaires de l'ENF3) jusqu'au 30/05/17. Traitement informatique par le club support

## CATEGORIES

Avenirs

## REGLEMENT

Les équipes doivent composées de 4 nageurs. Mixité possible.

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

La première équipe messieurs, dames et mixtes seront récompensées (une coupe et une médaille par nageur)

## PROGRAMME

<b>DATE</b>	<b>13 MAI 2018</b>	
Lieu	<b>GUINGAMP</b>	
Ouverture bassin	<b>9 H 00</b>	<b>13 H 30</b>
Officiels	<b>9 H 00</b>	<b>13 H 30</b>
Début des épreuves	<b>9 H 45</b>	<b>14 H 15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	<i>EPREUVE CD HONNEUR 100M 4N EPREUVES CD HONNEUR 4*50M PAPILLON EPREUVES CD HONNEUR</i>	<i>4*50M BRASSE EPREUVES CD HONNEUR 4*50M NL EPREUVES CD HONNEUR 4*50M 4N</i>

# Natathlon 4<sup>ème</sup> plot

Date: 27 MAI 2018

Lieu : LEHON

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 21/05/18.

## CATEGORIE

Jeunes 1, 2 et 3

## REGLEMENT

Les nageurs qualifiés sur le plot régional ne pourront participer sur ce plot

Les Jeunes 1 ne peuvent s'engager que sur 3 épreuves maximum sur l'ensemble de la journée, les jeunes 2 sur 4 épreuves et les jeunes 3 sur 5 épreuves.

Les nageurs n'ayant pas participé au plot demi-fond (plot 2) pourront faire une demande exceptionnelle pour les épreuves de demi-fond (400 4n, 800 nl filles et 1500 nl garçons)

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de nl

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Classement individuel par année d'âge sur chaque épreuve du programme

Récompenses aux trois premiers Jeunes 1, jeunes 2 et jeunes 3 Garçons et Filles au classement combiné (addition des points FFN réalisés sur le nombre d'épreuve individuelle définie par le règlement)

## PROGRAMME

<b>DATE</b>	<b>27 MAI 2018</b>	
<b>Lieu</b>	<b>DINAN</b>	
<b>Ouverture bassin</b>	<b>8 H 30</b>	<b>13 H 30</b>
<b>Officiels</b>	<b>8 H 30</b>	<b>13 H 30</b>
<b>Début des épreuves</b>	<b>9 H 15</b>	<b>14 H 15</b>
<b><u>PROGRAMME</u></b>	50 BRASSE 50 NL 200 NL 400 4N SI BESOIN	100 PAPILLON 100 DOS 800/1500 SI BESOIN

**CHAMPIONNATS DES COTES D'ARMOR  
INDIVIDUEL  
AVENIRS**

**Date: 3 JUIN 2018**

**LIEU: ST BRIEUC HELENE BOUCHER OU QUINTIN ???**

**ENGAGEMENTS**

Sur Extranat Pocket (pour tous) et sur Extranat (pour les ENF3) jusqu'au 30/05/17. Traitement informatique par le club support

**CATEGORIES**

Avenirs 1, avenir 2

**REGLEMENT**

Chaque nageur peut s'engager sur 3 épreuves individuelles et 1 relais (2 épreuves individuelles au maximum par réunion).

Les séries se nageront en toutes catégories.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 400m nl

**Seul, 2 relais par club seront retenus (mixité possible).**

**CLASSEMENT-RECOMPENSES**

Classement individuel par épreuve, par catégorie et par sexe

1 médaille aux 3 premiers par épreuves, par catégories (Avenirs 1 et Avenirs 2) et par sexe.

1 coupe aux 3 premiers relais mixte et toutes catégories confondues.

**PROGRAMME**

DATE	3 JUIN 2018	
Lieu	ST BRIEUC HELENE BOUCHER OU QUINTIN	
Ouverture bassin	9 H 00	13 H 30
Officiels	9 H 00	13 H 30
Début des épreuves	9 H 45	14 H 15
PROGRAMME	400m nl 100 papillon 50 dos 100 brasse 50 nl 100 4n (ENF 3)	200 4n 50 papillon 100 dos 50 brasse 100 nl  4x50 4n Mixte

# TROPHEE d'Armor Eau Libre

DATE: 16 et 17 juin 2018

LIEU: LEHON

REGLEMENT : Cf. plaquette du défi

# CHAMPIONNATS DES COTES D'ARMOR ELITE « ETE »

Date: 23 et 24 JUIN 2018

LIEUX LEHON

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 18/06/18.

CATEGORIES : Juniors et +

## REGLEMENTS

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs qui réalisent les temps de la grille départementale. Sur demande écrite exceptionnelle, il est possible de faire participer des nageurs licenciés de départements extérieurs mais ceux-ci ne pourront pas être récompensés.

3 épreuves individuelles maxi par nageur le samedi et 2 épreuves individuelles maxi par nageur et par réunion le dimanche.

Les séries se nageront en toutes catégories.

Une finale « Juniors 1 » et une finale « Juniors 2 et plus » seront réalisées à chaque fin de réunion pour tous les 50 et 100 mètres.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 400m nl et +.

1 seul relais par club et par sexe sera retenu.

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Classement individuel dans chaque épreuve du programme par catégorie.

1 médaille aux trois premiers de chaque épreuve par catégorie (Ju 1/ Ju 2 et +)

Les nageurs étrangers au département figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille.

1 lot sera offert au gagnant de chaque finale.

1 coupe aux trois premiers relais toutes catégories confondues.

**Les nageurs dépassant les temps limites d'engagements ne pourront être récompensés.**

## PROGRAMME

DATE	23/06/18	24/06/18	
Ouverture bassin	13H00	9H00	13H30
Officiels	13H00	9H00	13H30
Début des épreuves	13H45	9H45	14H15
<u>PROGRAMME</u>	100 PAP 200 DOS 100 BRASSE 800/1500 NL 100 4N 50 PAP 50 BRASSE 200 NL  FINALES EN NOCTURE : 100 P-100B-1004N- 50 P-50 B  4*504N MIXTE (2 FILLES 2 GARS)	<i>SERIE JEUNES 200 NL FILLES</i>  50 NL 100 DOS 200 PAP <i>SERIE JEUNES 200 NL GARS</i> 400 NL 200 4N  FINALES : 100 D-50NL  <i>SERIE JEUNES 100 NL</i>  4X100 NL	<i>SERIE JEUNES 50 DOS</i>  50 DOS 100 NL  <i>SERIE JEUNES 50 BRASSE</i>  200 BRASSE 400 4N  <i>SERIE JEUNES 50 NL</i>  FINALES : 50 DOS-100NL

# FINALE DEPARTEMENTALE DU NATATHLON

Date: 23 et 24 JUIN 2018

LIEUX LEHON

## ENGAGEMENTS

Sur Extranat jusqu'au 18/06/18.

## REGLEMENTS

Seront qualifiés les nageurs apparaissant sur le site fédéral (classement national du natathlon) et non qualifiés aux autres finales du natathlon.

Selon la durée de la compétition, possibilité de doubler les épreuves de 400m nl et +.

## CATEGORIES

Jeunes 1, 2 et 3

## CLASSEMENT-RECOMPENSES

Classement individuel par année d'âge sur chaque épreuve du programme

Récompenses aux trois premiers Jeunes 1, jeunes 2 et jeunes 3 Garçons et Filles au classement combiné (addition des points FFN réalisés sur le nombre d'épreuve individuelle définie par le règlement)

## PROGRAMME

DATE	24 JUIN 2018	
Lieu	LEHON	
Ouverture bassin	9H00	13H30
Officiels	9H00	13H30
Début des épreuves	9H45	14H15
<u>PROGRAMME</u>	200M NL FILLES <i>SERIE CD 22 ETE ELITE</i> 200M NL GARS <i>SERIE ET FINALE CD 22 ETE ELITE</i> 50M PAPILLON  <i>RELAIS CD 22 ETE ELITE</i>	50M DOS <i>SERIE CD 22 ETE ELITE</i> 50M BRASSE <i>SERIE CD 22 ETE ELITE</i> 50M NL